



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 18 février 2015 à 19h00, au Centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Présent:	Isabel Béland Stephen Burke Heather Clibbon Sara Downs Christian Falle Debbie Ford-Caron Chantal Guay Kevin Jack Wyna Marois Esther Paradis Stephen Pigeon Patsy Poulin Jean Robert Jo-Ann Toulouse Aline Visser	Commissaire-parent Président Commissaire Commissaire (par téléphone) Commissaire-parent Commissaire (par visio-conférence) Commissaire Commissaire Commissaire Directeur général Commissaire-parent Vice-président Commissaire (par visio-conférence) Commissaire
Absent:	Stephen Nellis Jo Rosenhek	Commissaire-parent Commissaire
Également Présents:	Laurent Després Gina Farnell François Garon Patti L. Moore Melanie Simard Mark Sutherland	Directeur du service des ressources financières et matérielles Directrice des services éducatifs complémentaires Technicien en informatique Secrétaire générale Secrétaire de gestion Directeur des services de l'enseignement

15-02.01 Ouverture de la séance

Le Président déclare la séance ouverte à 19h01.

15-02.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant: **Item 9.: Affaires découlant des séances précédentes: Photographies des commissaires**

15-02.03 **Période de questions réservée au public**

Aucun public n'était présent.

15-02.04 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

15-02.05 **Correspondance des élèves**

Aucune correspondance n'a été reçue.

15-02.06 **Présentation publique du Rapport annuel 2013-2014**

Aucun public n'étant présent, la première partie du rapport annuel a été déposé. Les orientations stratégiques de la deuxième partie ont été brièvement expliquées par M. Sutherland et G. Farnell. L. Després a informé le Conseil de la liste récapitulative des agrandissements et rénovations effectuées au cours de l'année scolaire 2013-2014.

La séance ordinaire du Conseil des commissaires a repris à 19h 16.

15-02.07 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2015**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi 21 janvier 2015 tel que présenté.

15-02.08 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2015**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le vendredi 30 janvier 2015 tel que présenté.

La commissaire C. Guay s'abstient de voter.

15-02.09 **Affaires découlant des séances précédentes**

Une discussion a eu lieu concernant les photos individuelles prises en novembre du Conseil des commissaires.

15-02.10 Rapport du Président

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Vidéo de bienvenue: Tournoi de basketball de la CSCQ - 26 janvier 2015
- Réunion du Comité ad hoc pour les écoles Riverside - 28 janvier 2015
- Séance extraordinaire de la CSCQ - 30 janvier 2015
- Réunion de l'ordre du jour de la CSCQ - 6 février 2015
- Rencontre avec les députés - 9 février 2015
- Activités de l'ACSAQ

15-02.11 Rapport du Directeur général

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Rapport sur le Tournoi de basketball de la CSCQ et Évènement culturel à l'École Jimmy Sandy Memorial
- c) Semaine de reconnaissance du personnel
- d) Négociations
- e) Mise à jour sur le Projet de loi 15
- f) Mise à jour sur les résultats 2014 d'examen du ministère
- g) Comités de relation de travail
 - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Direction d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

S. Pigeon a fait un rapport sur le Tournoi de basketball de la CSCQ qui a eu lieu à Kawawachikamach. Une discussion a eu lieu et le Conseil a décidé d'adopter la motion suivante:

ATTENDU QUE l'École Jimmy Sandy Memorial a organisée le Tournoi de basketball 2015 de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) avec le Département des services éducatifs complémentaires de la CSCQ;

ATTENDU QUE l'évènement comprenait non seulement le tournoi annuel de basketball de la CSCQ mais également un échange culturel important entre la Nation Naskapie et les élèves des huit écoles secondaires de la CSCQ dans la partie sud de la province;

ATTENDU QUE la distance de l'évènement pour les autres écoles de la Commission scolaire Central Québec a entraîné un effort significatif en ce qui concerne la logistique de voyage vers et à partir de l'évènement, les repas, l'hébergement au tournoi et un certain nombre d'activités culturelles des Premières nations;

15-02.11 **Rapport du Directeur général (continué)**

ATTENDU QUE la qualité de l'accueil au sein de l'école ainsi que dans la communauté a été exceptionnelle à tous les niveaux;

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec prépare une lettre et une motion spéciale de remerciement aux organisateurs du Tournoi de basketball 2015 de la CSCQ et l'évènement culturel.

15-02.12 **Affaires nouvelles**

a) Politique d'expulsion d'élèves (dépôt)

Le projet de Politique d'expulsion d'élèves a été déposé aux fins de consultation.

b) Politique sur la Distribution de médicaments dans les milieux scolaires (dépôt)

Le projet de Politique sur la Distribution de médicaments dans les milieux scolaires a été déposé aux fins de consultation.

c) Consortium de commissions scolaires: Portfolio d'assurance responsabilité civile

ATTENDU QUE l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

ATTENDU QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2015-2016, selon les avis reçus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de GT&A gestion de risque inc.;

ATTENDU QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire Central Québec de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par K. Jack et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; de renouveler l'adhésion de la Commission scolaire Central Québec au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2015-2016; et

DE mandater la firme GT&A gestion de risque inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme AON, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné; et

Affaires nouvelles (continué)c) Consortium de commissions scolaires: Portfolio d'assurance responsabilité civile (continué)

DE mandater, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat; et

DE s'engager à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement; et

D'autoriser, la Secrétaire générale, à signer tout document découlant de la présente résolution.

d) Calendrier scolaire 2015-2016 - Éducation des adultes et formation professionnelle (adoption)

ATTENDU QUE tel que stipulé à l'article 238 dans la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QUE la convention collective des enseignants prévoit un comité qui doit être consulté sur le calendrier scolaire;

ATTENDU QUE le calendrier a été officiellement adopté le 9 février 2015 à l'Assemblée générale du Centre de formation Eastern Québec;

ATTENDU QUE le calendrier a été adopté par le conseil d'établissement lors de la réunion tenue le 27 janvier 2015;

ATTENDU QUE les deux comités recommandent l'adoption du calendrier proposé pour l'année scolaire 2015-2016;

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec adopte le calendrier scolaire pour l'éducation des adultes et formation professionnelle pour l'année scolaire 2015-2016, tel qu'il est présenté à l'**annexe 1** du présent procès-verbal.

Affaires nouvelles (continué)e) Dérogation au calendrier scolaire 2014-2015 - Région de Québec

ATTENDU QUE le calendrier scolaire 2014-2015 pour le secteur jeune a été adopté à l'unanimité par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec le 17 janvier 2014;

ATTENDU QUE le Comité sur l'éducation à la petite enfance de la Commission scolaire Central Québec a organisé son colloque sur la petite enfance le 26 et 27 mars 2015;

ATTENDU QUE le 27 mars 2015 a été officiellement désigné, dans le calendrier scolaire 2014-2015, comme une journée de tempête à reprendre;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec n'a pas le budget de tenir le colloque sur 2 jours si la journée pédagogique est annulé;

ATTENDU QU'une dérogation est nécessaire afin d'assurer que le 27 mars 2015 soit désigné comme une journée pédagogique au lieu d'une journée de tempête à reprendre;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission scolaire Central Québec a été consulté au sujet de ce changement;

ATTENDU QUE le Président du syndicat de l'enseignement a été consulté et recommande l'acceptation de la dérogation proposée;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec accepte la dérogation au calendrier scolaire 2014-2015 (secteur jeune) dans la région de Québec; et

QUE le 27 mars 2015 soit une journée pédagogique officielle et le 24 avril 2015 soit désigné comme une journée de tempête à reprendre.

f) Programme Santé, assistance et soins infirmiers - Stage: Institut en réadaptation physique du Québec (IRDPO)

ATTENDU QUE le Centre de formation Eastern Québec offre le programme Santé, assistance et soins infirmiers qui inclut un stage pour les étudiants;

ATTENDU QU'une entente formelle doit être signée entre la Commission scolaire Central Québec et l'Institut en réadaptation physique du Québec pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

ATTENDU QUE l'Institut en réadaptation physique du Québec a accepté de donner aux étudiants la possibilité d'effectuer leur stage dans leur établissement;

Affaires nouvelles (continué)

- f) Programme Santé, assistance et soins infirmiers - Stage: Institut en réadaptation physique du Québec (IRDPO) (continué)

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par K. Jack et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec conclut une entente avec l'Institut en réadaptation physique du Québec pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 afin de permettre aux étudiants Central Québec dans le programme Santé, assistance et soins infirmiers d'effectuer leur stage dans leur établissement; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer l'entente au nom de la Commission scolaire.

- g) Programme Santé, assistance et soins infirmiers - Stage: Institut universitaire en santé mentale du Québec

ATTENDU QUE le Centre de formation Eastern Québec offre le programme Santé, assistance et soins infirmiers qui inclut un stage pour les étudiants;

ATTENDU QU'une entente formelle doit être signée entre la Commission scolaire Central Québec et l'Institut universitaire en santé mentale du Québec pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

ATTENDU QUE l'Institut universitaire en santé mentale du Québec a accepté de donner aux étudiants la possibilité d'effectuer leur stage dans leur établissement;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec conclut une entente avec l'Institut universitaire en santé mentale du Québec pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 afin de permettre aux étudiants Central Québec dans le programme Santé, assistance et soins infirmiers d'effectuer leur stage dans leur établissement; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer l'entente au nom de la Commission scolaire.

15-02.12

Affaires nouvelles (continué)

h) Programme Santé, assistance et soins infirmiers - Stage: CSSS Québec-Nord

ATTENDU QUE le Centre de formation Eastern Québec offre le programme Santé, assistance et soins infirmiers qui inclut un stage pour les étudiants;

ATTENDU QU'une entente formelle doit être signée entre la Commission scolaire Central Québec et le CSSS Québec-Nord pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

ATTENDU QUE le CSSS Québec-Nord a accepté de donner aux étudiants la possibilité d'effectuer leur stage dans leur établissement;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE la Commission scolaire Central Québec conclut une entente avec le CSSS Québec-Nord pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 afin de permettre aux étudiants Central Québec dans le programme Santé, assistance et soins infirmiers d'effectuer leur stage dans leur établissement; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer l'entente au nom de la Commission scolaire.

15-02.13

Rapport des comités

a) Comité exécutif

Il n'y a eu aucune rencontre.

b) Comité de parents

Il n'y a eu aucune rencontre. Une rencontre aura lieu le 21 février 2015.

c) Comité consultatif des services aux EDHAA

Il n'y a eu aucune rencontre.

d) Comité consultatif de transport

Une rencontre a eu lieu le 26 janvier 2015. Aucun rapport n'a été fait.

e) Comité de vérification

Une rencontre a eu lieu le 17 février 2015. K. Jack, Président du comité a fait un rapport sur la rencontre.

15-02.13 **Rapport des comités (continué)**

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Il n'y a eu aucune rencontre.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Il n'y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Des réunions ont eu lieu le 28 janvier 2015 et le 17 février 2015 pour discuter de la réunion publique du 25 février 2015. Le projet sera présenté aux parents.

15-02.14 **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du conseil d'administration

S. Burke a fait un rapport sur la rencontre avec le Ministre Bolduc.

b) Rapport des comités

Il n'y a eu aucune rencontre.

15-02.15 **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu mercredi le 25 mars à 19h00.

15-02.16 **Période de questions**

a) Public

Aucun public n'était présent.

15-02.16 **Période de questions (continué)**

b) Commissaires

H. Clibbon a informé le Conseil que les Scouts de Saint-Vincent ont cessé leurs activités après 50 ans de service à la communauté.

C. Guay a demandé si la Commission scolaire Central Québec a adopté une politique concernant les fouilles d'élèves.

S. Burke a expliqué au Conseil la procédure de la CSCQ concernant les fouilles, tel qu'indiqué dans la Politique pour un environnement sans drogue ou alcool.

15-02.17 **Session à huis clos**

Une session à huis clos a eu lieu de 20h13 à 20h46.

15-02.18 **Demande de révision d'une recommandation faite par la Protectrice de l'élève (à huis clos)**

ATTENDU QUE, tel que stipulé dans la Politique de transport scolaire de la Commission scolaire Central Québec, l'incident en question est considéré une conduite intolérable;

ATTENDU QU'une conduite intolérable entraînera une suspension indéfinie immédiate;

ATTENDU QUE selon le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire Central Québec, le Conseil des commissaires a le droit de retenir, ou non, la recommandation du protecteur de l'élève;

ATTENDU QUE l'incident en question a eu des répercussions importantes et continues pour l'enfant (B) ainsi que pour les membres de sa famille;

ATTENDU QUE ce n'est pas un incident isolé;

ATTENDU QUE l'enfant (A) reçoit des services exceptionnels et personnalisés à temps plein et de nombreuses occasions de socialisation au cours de la journée d'école;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec assurera un processus de suivi continu afin d'aider à la fois l'enfant (A), l'enfant (B), et les membres des deux familles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec examinera son protocole concernant le traitement des incidents similaires à l'avenir;

15-02.18 **Demande de révision d'une recommandation faite par la Protectrice de l'élève (à huis clos) (continué)**

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec estime qu'il est dans le meilleur intérêt des deux enfants d'éviter d'être en contact durant le transport scolaire;

Il est PROPOSÉ par K. Jack, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE l'enfant (B) soit réintégré dans l'autobus scolaire à temps plein; et

QU'à partir de la date de décision, l'enfant (A) soit retiré de l'autobus scolaire lors des semaines que l'enfant (B) est dans le même parcours; et

QU'un service alternatif de transport scolaire soit fourni à l'enfant (A) lors des semaines décrites ci-dessus.

15-02.19 **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par H. Clibbon de lever la séance à 20h59.

Patti L. Moore
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 25 mars 2015.

